



# Commune de DORTAN (01590)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUN 2025 N° 2025-025

7. Finances  
7.5 – Subventions

Nombre de conseillers :

En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 16

Date de la convocation :

10 juin 2025

Vote	
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 20 juin 2025
- affichage du 20/06/2025 au 19/08/2025

Présidente : Marianne DUBARE, Maire.

**PRESENTS** : Marianne DUBARE - Alain BRITEL – Janine DURET – Christophe DAVID-HENRIET – Jean-Claude GAILLARD – Lydie GENAUDET - Josiane TOURRES - Joël SUBTIL – Martine BIMONT - Eric PAUZE - Wilfried LAURIER – Claire EL AZIFI BOULAÏCH - Jérôme VERGNE – Lionel CORNATON - Melchior FACCHINETTI (arrivé à 18h57)

**EXCUSEES** : Arielle PENAZZI (pouvoir à Jérôme VERGNE) – Emeline BAPTISTA (pouvoir à Lionel CORNATON)

**ABSENTES** : Aurore DUPLESSIS – Gulperi BILICI

**Secrétaire de séance** : Janine DURET

### OBJET :

REHABILITATION DE LA  
FONTAINE PLACE DE LA  
MAIRIE- PLAN DE  
FINANCEMENT ET DEMANDE  
DE SUBVENTION

Mme Lydie GENAUDET, Adjointe au Maire, indique aux conseillers que la fontaine située sur la place de la Mairie présente des fuites au niveau de son bassin et qu'il serait nécessaire d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Pour mettre en œuvre ces travaux qui sont estimés à 8 215.46€ HT, la Commune souhaite déposer une demande de subvention auprès du Département de l'Ain au titre du patrimoine historique bâti dans le cadre des pactes de territoires visant à soutenir l'investissement des communes.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Plan de financement Fontaine place de la Mairie		
Financeurs	Montant	Taux
Conseil départemental de l'Ain	2 464.64 €	30.00%
<b>Total subventions publiques</b>	<b>2 464.64 €</b>	<b>30.00%</b>
Autofinancement	5 750.82 €	70.00%
<b>Total autofinancement</b>	<b>5 750.82 €</b>	<b>70.00%</b>
<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>8 215.46 €</b>	<b>100.00%</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de Mme GENAUDET entendu et après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement exposé ci-dessus.
- SOLLICITE auprès du Département de l'Ain une subvention au titre du patrimoine historique bâti.
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

LE MAIRE,  
Marianne DUBARE



# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : REHABILITATION FONTAINE PLACE MAIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION  
ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

.....  
Date de décision: 16/06/2025

Date de réception de l'accusé 20/06/2025  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : DEL2025025

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20250616-DEL2025025-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5  
Finances locales  
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : DEL 2025025 REHABILITATION FONTAINE DDE SUBVENTION.pdf ( 99\_DE-001-210101481-20250620-DEL2025025-DE-1-1\_1.pdf )